

Réponse: Le diabète étant une maladie grave, celui qui en souffre est considéré comme un "malade étant en danger (סכנה בו שיש חולה). C'est pourquoi, il lui sera permis de faire tout ce qui est nécessaire au traitement de la maladie. Cependant, tout ce qui peut être fait d'une manière différente (שינוי) le sera et tout ce qui peut être préparé par avance le sera également.